Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Cinéma Dubus. — Notre film national, le premier présenté à l'Opéra de Paris : « Le Miracle des Loups ». Chronique du temps de Louis XI, d'après le roman de M. Dupuy-Mazure, réalisé par Raymond Bernard, partition de M. Henri Rabaud, de l'Institut. Le triomphe de l'Art Cinégraphique Français. Première représentation vendredi 19 mars. Soirée à 8 h. — La location est ouverte pour toutes les séances : o fr. 50 par place. Téléphone 23-46. 19952d

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Jeudi 18 mars, à 8 h., 19e soirée de gala du jeudi. 1re représentation, création à Tourcoing, du grand succès actuel du Trianon lyrique : « La Chanson de Paris », opéra-comique en 3 actes, musique de F. Casadesus qui viendra lui-même mercredi diriger les dernières répétitions. Belle soirée artistique en perspective.

Samedi 20 mars, à 8 h., 2e représentation de : « La Chanson de Paris ». — La location est ouverte pour ces deux représentations.

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — Mardi 16 mars 1926. — 18 h. : M. Jean-Louis Faure, « Une méthode pour équilibrer aisément le budget » ; M. Georges Delamare, « Propos en l'air » ; M. Paul Campagne, « Reportage parisien » ; M. Marc Frayssinet, « Ce qu'ont fait les Chambres » ; M. Jacques Archambault, « Promenades et visites » ; M. Paul Dermée, « Les livres à lire » ; M. Ch.-A. Brouilhet, « Le sujet du jour » ; M. Julien Maigret, « Courrier de l'Afrique Equatoriale » ; Scène d'une pièce nouvelle jouée à Paris par Mme G.-T. Frauconi et M. Vézien ; M. Bertrand Dupeyrat, « La situation internationale » ; « Les Echos », par tous les collaborateurs ; « La journée financière », par M. André Honoré ; les dernières nouvelles. — De 19 h. 30 à 21 h. : Radio-concert.

RADIO-PARIS. — Mardi 16 mars 1926. — A 12 h. 30 : Radio-concert Lucien Paris. — A 16 h. 45 : Radio-concert organisé par l'Association des Radio-Amateurs Français. — A 20 h. 15 : Cours d'anglais, par M. Germain d'Hangest. — A 20 h. 30 : Radio-concert organisé par Radio-Magazine.

T.S.F A. DECOULANGE — ROUBAIX Installations compl. Pièces détach. 14238

P.T.T. J Mardi 16 mars 1926. — A 16 h. : Au Collège de France, radio-diffusion du cours de philosophie sociale, par M. Jean Izoulet. — A 17 h. : A la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), radio-diffusion du cours public de M. Fernand Gregh. — A 20 h. : Cours de langue anglaise pour débutants. — A 20 h. 30 : Cours de perfectionnement. — A 20 h. 45 : Cours supérieur par les professeurs de l'Ecole Berlitz. — A 21 h. : Soirée de gala offerte par l'Association générale des auditeurs de T.S.F.

FETES DE PAQUES
OSTENDE MAJESTIC PALACE HOTEL
OUVERTURE 26 MARS
Chauffage central. — Eau courante. 19951

PETITE CORRESPONDANCE

J. D. 26. — Il est probable qu'il s'agit d'une maison à usage de commerce; or, pour cette espèce de location la loi n'indique pas de taux limité, ce qui ne signifie pas que le montant de ces loyers soit illimité, mais seulement qu'il faut s'en rapporter à l'estimation du juge en cas de différend. S'il s'agit d'une maison d'habitation, le loyer est excessif, mais à notre avis il est trop tard pour demander la réduction. Si vous vous comprenons bien, vous ne vous plaignez pas du chiffre du loyer en lui-même, mais du fait que ce chiffre avait été accepté par vous dans l'espoir que la maison fut réparée. Pourquoi n'exigeez-vous pas le propriétaire, si ces réparations sont nécessaires, et si elles ne l'étaient pas, pourquoi avez-vous accepté le loyer? —— Hermanne et Henri. — Est-ce une maison de commerce et jouissez-vous actuellement de votre première prorogation de locataire d'avant-guerre? En nous donnant ces renseignements, veuillez répéter votre question. —— Jules Bercon. — Il ne le peut pas si vous n'adossez aucun bâtiment à ce mur ou si aucun de vos murs ne vient joindre ce mur. Dans ce dernier cas, la mitoyenneté ne se paie que pour la portion de son mur sur laquelle vient s'appuyer la largeur du votre. —— Acants. — Régulièrement, non. —— Ver de terre. — Nous vous avons déjà répondu. —— L. L. 126. — Que voulez-vous dire ? Exposez-nous votre cas ou bien posez une question en termes généraux. —— Lucien XIV. — 1° En effet, mais l'hypothèque confère un droit de préférence et un droit de suite, c'est-à-dire que si la maison est vendue, le créancier hypothécaire est servi sur le prix avant tous autres créanciers, et que si la maison passe en d'autres mains par vente, succession, donation, etc., elle reste toujours grevée de l'hypothèque de sorte que le créancier hypothécaire non payé à l'échéance peut mettre la maison en vente, même si elle n'appartient plus au débiteur. C'est pour cela que ceux qui achètent un immeuble ont soin tout d'abord de demander au Conservateur des hypothèques de leur délivrer un relevé (état hypothécaire) des hypothèques qui peuvent grever le bien ; 2° Non ce n'est pas dans la loi, mais c'est archi-jugé; n'essayez même pas de plaider le contraire. —— Paul Clément. — Non, n'avons pas le droit de vous désigner un médecin en particulier. —— Degobert. — Ne confondez surtout pas les marques et les brevets d'invention. La marque de fabrique ou de commerce doit être déposée en trois exemplaires au greffe du Tribunal de Commerce du domicile du déposant. En outre, aux termes de la loi du 26 juin 1920, il faut déposer un nombre d'exemplaires égal à celui des classes ou catégories de produits auxquelles la marque doit être appliquée. Le dépôt n'a d'effet que pour quinze ans, mais il peut être indéfiniment renouvelé. —— Elimé. — Il semble que cette mesure ne puisse s'appliquer qu'aux prêts consentis dans l'avenir, car l'article 51 de la loi du 30 janvier 1926 est ainsi conçu : « A partir de la promulgation de la présente loi, le taux des prêts qui seront consentis par l'Etat, en vertu de la loi du 5 décembre 1922, sera porté à 3 fr. 50. ». —— Judex 53. — Pas seulement une déclaration, mais une autorisation que vous devez demander sur papier timbré à la Préfecture. Cette formalité est la seule que vous devriez accomplir, mais par la suite vous resterez soumis au contrôle de la municipalité. —— Justice pour tous. — Tout dépend des règlements municipaux dont vous êtes censé avoir pris connaissance au moment où vous avez acquis cette concession. Mais même si ce texte existait, ne croyez pas que les arrêtés municipaux soient intangibles; on peut demander leur abrogation quand ils sont entachés d'illégalité. Pour la procédure à suivre, voyez un avocat. —— Violette 17-6. — Jamais une femme séparée de corps ou divorcée ne peut se remarier à l'Eglise, sauf si son premier mariage religieux est annulé par l'Eglise, ce qui est excessivement rare. Il n'en est plus de même sans doute si le premier mariage était purement civil; de même nous réservons comme n'étant pas de notre compétence la question du mariage religieux après divorce quand le conjoint est décédé. Pour ces questions veuillez vous adresser à un prêtre. —— Abonné ennuyé. — A notre avis il ne pourrait même pas faire enlever des plaques nouvelles si toutefois par leur poids et leurs dimensions, elles ne nuisent pas à l'immeuble et si elles ne constituent pas un danger pour les passants. Ce sont, vous le voyez, des questions d'espèces et il n'est pas possible de formuler une règle absolue c'est-à-dire pouvant s'appliquer à tous les cas indistinctement. —— Maurice 1907. — Nous l'ignorons, malheureusement. Nous avons bien un texte sous les yeux, mais il est déjà ancien et il a été certainement remanié à plusieurs reprises. —— Mycostis C. D. — Vous pouvez le faire à l'amiable si le locataire y consent, mais vous ne pouvez pas imposer cette décision car la location a été faite pour le tout. Ou alors, il faudrait donner congé et faire trancher la question par les tribunaux, mais avec les lois sur les prorogations vous pourriez aller loin. — Jacques L. 9.3.26. — Litige commercial qui met en jeu la question du rôle joué par le commissionnaire. Comme l'affaire est déjà portée devant le Tribunal de Commerce, vous aurez intérêt à consulter un avocat.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 15 mars 1926
Présidence de M. Foucart

— **Vol.** — Maurice Watteux, 22 ans, à Wattrelos, a dérobé une somme de 120 fr., une chaîne et une montre. L'inculpé ou plutôt sa mère, a remboursé 90 francs. Il avait déjà été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis. Le Tribunal lui inflige aujourd'hui une peine de dix mois d'emprisonnement, qui s'ajoutera aux six mois déjà prononcés.

— **Pour vagabondage et mendicité,** Aimé Despitch est condamné à deux mois d'emprisonnement.

— Pour avoir été surpris en état de vagabondage, le sieur Cyr Labbens, 60 ans, est condamné à trois mois d'emprisonnement.

— Léonce Legrand, 24 ans, originaire de Boulogne-sur-Mer, est inculpé de vagabondage. Il est condamné à quinze jours d'emprisonnement.

— Maurice Markuries, pour vagabondage, est condamné à vingt jours d'emprisonnement.

— Louis Paco, surpris en état de vagabondage et en train de se livrer à la mendicité, est condamné à un mois d'emprisonnement.

AMATEURS DE BONNE BIÈRE
RÉCLAMEZ A VOTRE FOURNISSEUR
LE BOCK RUBIS
de la BRASSERIE DUTHOIT, Roubaix
vendu en bouteilles d'un litre.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

HEM. — Une visite au Foyer des Amicales de Roubaix. — Les Amicalistes d'Hem, accompagnés de leur Administration municipale, visiteront, le dimanche 21 mars, le Foyer des Amicales de Roubaix. La visite de ces locaux sera suivie d'une partie de boules et d'une partie de tir entre Roubaisiens et Hémois. Tous les Amicalistes d'Hem sont cordialement invités. Le lieu et l'heure du rendez-vous seront fixés à temps.

NORD

UN ENFANT DE SIX ANS SOUS UNE AUTO A NEUVILLE-SUR-ESCAUT. — Voyant arriver en grande vitesse une camionnette, le jeune Victor Berly, 6 ans, qui, revenant de l'école, marchait sur le trottoir, prit peur et voulut traverser la chaussée. Trébuchant il tomba sur le devant de l'auto dont une des roues lui passa sur le corps. L'enfant se plaint de violentes douleurs internes.

CHUTE D'UN PARACHUTISTE ORIGINAIRE DE DOUAI. — Maurice Rousseaux, 22 ans, so dat au 2e régiment d'aviation à Neustadt, originaire de Douai, actuellement en permission de convalescence, s'est jeté lundi après-midi en parachute du viaduc de l'Yveste à Palaiseau, sur la ligne de Paris-Chartres.

Le contact avec le sol fut si brutal que le parachutiste se brisa une jambe. Il se plaint aussi de contusions internes.

PAS-DE-CALAIS

Tragique discussion suivie d'une noyade à Arras

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, deux jeunes gens, Kléber Mouton, 18 ans, plâtrier, et Georges Doré, zingueur, se trouvant dans un café en état d'ébriété se chicanèrent avec d'autres clients, notamment un Polonais, Jean Majehrsak. La chicane prit rapidement un caractère de telle gravité que le Polonais aurait reçu des coups de couteau.

Le patron de la maison mit tout le monde dehors et prévint la police. Deux agents se rendirent sur les lieux mais ne trouvèrent personne. Ils purent néanmoins se procurer des renseignements sur les personnages en cause et dimanche matin, vers 4 heures, rencontrant Mouton et Doré couverts de sang, ils les appréhendèrent.

Interrogés, ces derniers reconnurent bien s'être battus avec un Polonais, mais leurs souvenirs n'allaient pas plus loin.

Ils passèrent la journée de dimanche au violon et furent relâchés lundi matin.

Or, vers 7 heures 30, la police était prévenue qu'un noyé se trouvait dans le bassin du nouveau quai du Rivage.

Le corps du noyé fut identifié: c'était le Polonais. Jean Majehrsak, âgé de 28 ans, demeurant à Arras, rue Beaudimont. Un médecin légiste qui examina le cadavre, a relevé deux traces de coups de couteau à la face et a fait transporter le corps à l'hôpital aux fins d'autopsie.

Le chef de la Sûreté a aussitôt fait rechercher Mouton et Doré qui ont été à nouveau appréhendés et conduits à la Sûreté où ils ont été longuement interrogés en présence de témoins.

Il n'est pas possible, pour le moment, d'établir s'il y a eu crime.

De l'autopsie qui a été pratiquée, il résulterait que la mort du Polonais est due non pas aux coups de couteau reçus, mais à l'asphyxie par immersion.

Mouton et Doré ont été transférés au Parquet, dans la soirée de lundi.

QUARANTE NOCES D'OR OU D'ARGENT A BULLY-GRENAY. — La petite ville de Grenay (Pas-de-Calais), a célébré dimanche quarante noces d'or ou d'argent. La municipalité avait organisé à cette occasion une grande réception à la Mairie où, au cours d'un concert donné par la musique municipale, ont été offerts les vins d'honneur. Une foule joyeuse a acclamé joyeusement les vieux époux à leur sortie de l'Hôtel de Ville.

les PARFUMS G. LEMOINE
"PETITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"
PARFUMS, SAVONS, POUDRE
EN VENTE PARTOUT
LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

SOMME

Une septuagénaire assommée à coups de pioche près de Nesle

LE MEURTRIER SERAIT LE PETIT-FILS DE LA VICTIME

Un assassinat a été découvert à Buny, annexe de Voyennes, canton de Nesle. Mme veuve Polin Lévêque, 75 ans, vivant seule, a été assommée à coups de pioche chez elle.

Le cadavre a été mis en sac et caché dans un grenier où il a été découvert par les voisins. Le vol est le mobile du crime. Une somme de sept mille francs a été dérobée par l'assassin, qui serait le petit-fils de la victime.

UN ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL D'ERCHEU DÉTENAIT ILLÉGALEMENT UN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS. — La police mobile recherchait, depuis quelque temps, un registre des délibérations du Conseil municipal d'Ercheu (Somme), qui avait disparu de la Mairie. Un ancien conseiller municipal a reconnu que le registre était en sa possession. On ne connaît pas les mobiles de son acte.

BELGIQUE

LA LUTTE POUR LE FRANC

Bruxelles, 15 mars 1926

L'émotion continue, d'autant plus que la livre est montée, lundi matin, à 115. C'est une indication qui confirme les renseignements donnés ici hier sur les difficultés de la Banque Nationale à défendre le franc.

On parle beaucoup de mesures à prendre contre certaines banques et certains journaux accusés — à tort ou à raison — de travailler à la baisse et de semer la panique. Le Conseil des ministres a tenu d'urgence une première séance, lundi matin. La question de poursuites judiciaires a été envisagée. Mais aucune décision n'a été prise. La tendance dans le monde gouvernemental est plutôt de faire appel au civisme des banquiers et des journalistes visés. Mais l'autre cloche sonne aussi. Elle dit que pour empêcher la panique, il faut un changement dans la composition et le programme du Gouvernement. Quoi qu'il en soit, après la séance du matin, M. Janssen a reçu longuement les ambassadeurs d'Espagne et des Etats-Unis, et les experts pour la régie des chemins de fer: M. Jadot, pour la Belgique, et le général Mance pour l'Angleterre.

A midi, l'impression était que la stabilisation n'était pas compromise. Mais les ministres n'ont rien voulu communiquer.

Ils se sont de nouveau réunis à 3 heures et demie.

Les ministres ont siégé jusque 20 heures, mais pas plus qu'après la réunion du matin, aucun communiqué n'a été fait. On a toutefois appris que le Cabinet avait examiné à fond la situation financière et les projets à conclure avec les banques anglaises. Le Gouvernement serait assuré du concours de celles-ci.

Il a aussi étudié les moyens les plus pratiques pour renforcer le contrôle des changes, assurer la lutte contre la spéculation et les achats non justifiés de la livre et du dollar.

Il a décidé la convocation de la Commission des finances de la Chambre pour mardi matin, et de tenir lui-même, mardi dans la soirée, une nouvelle séance.

UNE CENTENAIRE A GAND

La ville de Gand a fêté brillamment le centième anniversaire d'Amélie De Bruyn, veuve A. Van Wichelen, qui occupe avec deux de ses filles une maisonnette fort proprette, dans une cité ouvrière du boulevard du Château.

COMINES

TUÉ PAR UNE EXPLOSION D'OBUS. — M. Marcel Bauden, 26 ans, né à Zillebeke, marié, sans enfant, et demeurant à Comines, était occupé à bêcher le terrain de son oncle, M. Désiré Bauden. La bêche heurta un obus enfoui qui fit explosion le tuant sur le coup. Les éclats l'avaient littéralement décapité. Les funérailles de l'infortunée victime auront lieu aujourd'hui mardi à 9 h., à Comines.

La Cressonnée
reste en toutes saisons
l'APÉRITIF IDÉAL

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

Séances de la 10e Semaine de 1926

	CAISSE CENTRALE et SUCCURSALES	VERSEMENTS Nomb	VERSEMENTS Nouv. livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nomb	REMBOURSEMENTS Sommes
ROUBAIX	Mardi	190	11	172521	68	125108 —
	Mercredi	108	67	85 42	51	66014 -
	Jeudi	204	12	187454	1	119823 64
	Vendredi	64	08	57178	26	15892 —
	Samedi	272	18	209775	62	104604 -
	Dimanche	293	27	182558	96	107109 79
	Lannoy	17	01	16410	12	592 15
	Croix	16	00	8677	00	00 —
	Wattrelos	27	01	26625 ..	62	7500 —
	Totaux	1142	80	941521 ..	373	556503 28

Administrateurs du mois de mars. — A Roubaix, MM. Ern. Casteau, Ed. Bleuez, M. Leroux-Pollet, A. Lambert, directeurs; à Lannoy, M. H. Mulle; à Croix, M. H. Lepers; à Wattrelos, M. L. Leuridan.

Les déposants, possesseurs de livrets anciens, de minime importance, sont invités à les présenter sans retou tarder. Il est de l'intérêt du déposant: De faire régler son livret dans le courant de chaque année; en cas de changement d'adresse d'en aviser la Caisse d'Epargne.

Maximum: 7.500 fr.; intérêt, 4.25 %.

Le trésorier, **Scherpereel.**

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES DERNIERS RESULTATS DU DIMANCHE

PROMOTION TERRIENNE

F.A. Blanc-Seau bat C.A. Delesenne Roubaix	2—1
U.S. Roubaisienne bat U.S. Estairoise	2—0
A.P. Flers-Breuck 1A bat S.U. Croix 1A	Forfait
A.P. Flers-Breucq 1B bat S.U. Croix 1B	4—2
A.S. Hellemmes 2 bat A.P. Flers-Breucq 2	Forfait
S. Lys 1 bat Les Jeunes 1	9—0
S. Lys 2 bat F.C.T.	5—0
S.C.S.C. Hem 1 bat C.S.C. Roubaix	Forfait

ROUBECQUE. — Sur le terrain Ste-Marguerite, à Wattrelos, l'Union St-Michel de Roubecque 1 s'est mesurée avec la Croix de Malte, en un match comptant pour le Championnat de l'Union des Flandres. La partie s'est terminée par la victoire de l'U.S.M.B., qui obtient 3 buts à 2.

— L'équipe 2 de l'U.S.M.B. a eu un match amical avec les « Loups » de l'O.S.H. : Match nul (2 à 2).

DEMANDE DE MATCHES. — Amicale Pasteur de Flers-Breucq. — Equipe 1A contre forte équipe, le 28 mars et le 4 avril. Ecrire à M. Jean Delabotte, 188, rue de Lille, Flers-Breucq.

BASKET-BALL

LES DERNIERS RESULTATS DU DIMANCHE

A. Bd d'Halluin Rx 1 bat F.C.R.	33—20
A. Bd d'Halluin Rx 2 bat Pérenchies	19— 9
I.P. 1 bat C.S.M. Hauboudin	17—15
I.P. Juniors bat *Stella Juniors*	38—12
I.P. Minimes battent S.L.S. Minimes	26— 6
F.A.L.R. 1 bat C.A.S.L.	Forfait
F.A.L.R. 2 bat Crétinier	Forfait
A.S.M. bat F.A.L.R. 3	15—10
St-A. Sp. 1 bat P.S. Frames 1	16—12
St-A. Sp. Juniors bat St-Martin Sp. Juniors	Forfait

BOXE

UN GRAND GALA A ROUBAIX

GYDÉ CONTRE VERHAGEN

Notre puissant club doyen l'Académie des Sports de Roubaix donne dimanche prochain, 21 mars, à 5 h., dans la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice, une grande réunion de boxe.

Six grands combats sont au programme, ils donneront lieu certainement à de belles batailles.

En 6 rounds de 2 minutes. Hermal, de Tourcoing (élève Lannoy), contre Declercq (élève Dubus); Soudan jeune, de Tourcoing (élève Lannoy), contre Pottier (élève Dubus).

En 10 rounds de 2 minues: Pottier, de Tourcoing (élève Lannoy), vainqueur par k.o. de Vandeyvère, Carton, etc., contre le nègre sénégalais Batiling Laurent (élève Dubus) vainqueur par k.o. de Vandoolaeghe, Testelin, Dupont, etc.

Gilles, de Valenciennes (élève Franck-Biscot), vainqueur de Steverlinck, Kain, etc., 22 combats, 21 victoires, contre Gydé jeune, l'espoir roubaisien (élève Dubus), 26 combats, 26 victoires.

Denis, de Saint-Amand (élève Franck-Briscot), vainqueur de Potteau, Delmotte, Michel, etc., etc., 32 combats, 30 victoires, contre Baudaert (élève Dubus), 20 combats, 19 victoires.

En 10 rounds de 3 minutes, grand combat international: Verhagen, de Charleroi, champion du Hainaut, vainqueur par k.o. au 1er round, de Devergnies, ex-champion d'Europe Olympique, qui vient d'écraser Libeert et de Poppe Kid David, champion de France de la Marine. Vernimmen, Avermaete, etc., contre Gydé aîné (élève Dubus), champion du Nord et des Flandres.

Le prix des places est fixé comme suit : Rings (4 premiers rangs), 12 fr.; premières, 6 fr.; galeries, 4 fr. Location sans frais au siège de l'A.S.R., 41, rue du Chemin-de-Fer. Téléphone 20-44.

EDUCATION PHYSIQUE

FEDERATION DES AMICALES DE ROUBAIX. — Section féminine. — Ce soir, de 7 h. 30 à 9 h., mouvements d'ensemble, danses grecques. Jeudi, de 7 h. 30 à 9 h., culture physique, boxe française. Présence obligatoire des crosses.

Section masculine. — Mercredi, de 7 h. 30 à 9 h., mouvements d'ensemble, culture physique. Vendredi, de 7 h. 30 à 9 h., mouvements d'ensemble, sports athlétiques.

GYMNASTIQUE

CROIX. — Les Alpins. — Ce soir mardi, à 7 h. 45, rassemblement de tous les anciens et adultes, pour l'étude de la nouvelle série d'ensembles. Communications importantes concernant les concours individuels et en section de l'année. Les gyms ne faisant plus partie de la société, sont priés d'apporter leur costume le plus tôt possible, pour l'inventaire. Les jeunes gens désirant faire partie de la société, peuvent se faire inscrire les mardis et jeudis, à partir de 19 h. 30.

MOTOCYCLISME

LES RECORDS SUR MOTO SIDE-CAR. — Linas-Montlhéry, 15 mars. — Une tentative de record sur 5 kilom., 5 milles, 10 kilom. et 10 milles, a été tentée par Temple, sur moto side-car, un litre de cylindrée. Il a couvert : 10 kilomètres en 4'10'' 89/100 (ancien record 4'19'' 21/100) et 10 milles en 6'42'' 34/100 (ancien record, 6'50'' 21/100). Le meilleur tour en 1'1'' (moyenne 130 kilom. 387).

HIPPISME

LES COURSES A SAINT-CLOUD du lundi 15 mars

Prix de Chambourcy (à réclamer). 6.000 fr., 2.000 mètres) : 1er, Bravo (J. Winkfield), 117.00 et 28.50; 2e, Fairy Queen (C. Andrews), 50.00. — Pas couru : Bucentaure, Guardi, Kimris, Perle d'Or, Lucnow, Flamboyante, Pierreditte I.

Prix de l'Etang Sec (10.000 fr., 1.500 m.) : 1er, Néthou (A. Eslinz), 32.50 et 16.00; 2e, Judic II (W. Lister), 17.50; 3e, Alcazar (H. Pantall), 20.00. — Pas couru : Tout en Or, Potentat.

Prix de Guyancourt (à vendre, 6.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Macette (H. Semblat), 22.50 et 13.50; 2e, La Maladetta (F. Williams), 19.50; 3e, Gratteur (R. Ferré), 19.50. — Pas couru : Luxor II, Sita's Legend, Dimanche, Laveaux, Briarée.

Prix des Villarmains (15.000 fr., 2.200 m.) : 1er, The Greyhound (E. Gardner), 39.00 et 19.00; 2e, X... (H. Semblat), 13.50; 3e, X... (X...), 62.00. — Pas couru : Chicaneau.

Deuxième Handicap Optional (20.000 fr., 1.600 mètres) : 1er, Marchenoir (D. Tortorolo), 118.00 et 30.50; 2e, Bad Leg (H. Semblat), 19.50; 3e, Le Caprice (G. Thomas), 24.00. — Pas couru : Punch, Sans Travail, Attacheur, Hirtaignos, Macette.

Prix du Val d'Enfer (10.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Olibrius (R. Luquet), 39.00 et 17.00; 2e, Sarzeau (M. Amosse), 23.50; 3e, King's Darling (J. Sales), 66.50. — Pas couru : Césarion, Le Picador.

COMMUNICATIONS

CERCLE ATHLETIQUE DELEZENNE DE ROUBAIX. — Ce soir, à 7 h. 30, réunion de la Commission de football et des capitaines d'équipes. Matches du 21 contre C.A.S.G. Lille; mesures à prendre; formation des équipes. Les équipiers 1A sont invités à assister à cette assemblée.

FOOTBALL-CLUB DE ROUBAIX. — Mercredi, de 7 à 9 h., entraînement pour les équipiers disponibles. Spécialement convoqués : Lequain, Grière, Cordier, Baert. Jeudi, à 8 h., chez Detemmermann, réunion sous la présidence de M. Pluquet. Sont convoqués les équipiers 1, 2, 3, 4, ainsi que Marcel Delbecq, Roose, Cornélis Diègre, Georges Mesplont, Henri et Charles Carteau, Louis Delvarre, Desbonnets, Eugène et Paul Bohn.

AMICALE PASTEUR DE FLERS-BREUCQ. — Demain, à 9 h., au siège, réunion de la Commission de football. Présence indispensable de tous les commissaires.

AMICALE DE LA RUE DES ANGES, ROUBAIX. — Les jeunes filles inscrite dans les sections de basket-ball, sont invitées à assister à la réunion qui aura lieu à l'Ecole le vendredi 19 mars, à 7 h. du soir.

AMICALE DU Bd D'HALLUIN, ROUBAIX. — Ce soir, à 19 h. 30, réunion de Commission à l'Ecole. Les commissaires sont instamment priés d'y assister. Ordre du jour : Prochain concours de tir; nouveau programme d'action. Les joueurs de basket sont avisés qu'il n'y aura pas de réunion pour eux jeudi 18 mars.

FOOTBALL-ASSOCIATION DU BLANC-SEAU. — Ce soir, à 7 h. 45, réunion de tous les membres de la Commission. Les indisponibles sont priés d'avertir le Président.

JEU DE CARTES

ROUBAIX. — Tournoi de jeu de cartes des Cercles Catholiques. — Le premier tour s'est terminé dimanche dernier, au Cercle St-Augustin, 18, rue J.-B.-Notte. L'équipe du Cercle St-Joseph (La Gerbe Familiale), par 39 cents contre 31 cents. — Ce même jour a été jouée l'éliminatoire pour la finale entre un membre de chacune des deux équipes ayant obtenu le même nombre de cents au premier tour. Le Cercle St-Augustin à Roubaix, a battu le Cercle St-Martin à Croix, par deux cents à 0. — La finale du Tournoi entre les équipes gagnantes aura lieu au Cercle Saint-Augustin dans la grande salle des fêtes, 18, rue J.-B.-Notte, le dimanche 28 mars, à 16 h. 30.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Douai, organisé chez Triaille, rue des Filatures, 65. 300 pigeons lâchés à 13 h. 10, par M. Dumoulin. — 1er Crépin, 6p.sp.R.; Desmalines Louis, 6p.sp.R.; Delgrange Emile, 5p.sp.R.; Vandecompète Maurice, 5p.R.; Demey, 5p.sp.R.; Sergheraert Aimé, 3p.sp.R.; Duquesne Jean, 2p.sp.R.; Houttemane G., 4p.sp.; Heuls Etienne; 10e Wouter Joseph, 3p.sp.; Leery Ferdinand, p.; Debuy Maurice, 2p.; Petit Edmond; Labbens Lucien, 2p.sp.; Crombez Maurice, 2p.; Maes Pierre, 2p.s.p.; Sergheraert Aimé, p. série; Willoqueaux, 2p.; Crombez Maurice, série; 20e Gokière Jules, p.; Pekeu Charles, p.; 22, Maes Pierre, p. série; Liénart Albert, p.; Dumont Henri, p.; Joseph Auters; Wattremes Jules; Vanbeveren Georges; Hostel; Menet-Delanoy, p.; 30, Vanbeveren 3 p., série; Vangothem; Stalins Achille; Vangothem père; Heuls Etienne; Menet Delanoy, p., série. Le 1er pigeon à 2 h. 01'18'', mét. 36.024, vitesse 702 m. 16; le dernier à 2 h. 34'05'', mét. 35.875. Distribution des prix mardi à 19 h. 30.

TOURCOING. — Entente Colombophile Tourquennoise. — La liste des inscriptions au Tournoi des concours en-deçà de Paris étant clôturée avec le chiffre remarquable de 162 adhérents, la Commission de l'E. C. T. informe MM. les amateurs qu'elle approuve les décisions du Comité du Tournoi et engage ceux qui désirent participer aux concours à petites distances à se faire inscrire pour le dimanche 21 mars. 74138

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Marché à terme des changes à Anvers

COURS DU LUNDI 15 MARS 1926

	Liv. st	Fr. franc	Dollars	Marks
1re quinz. mars.	116.50	86.50	24.05	
1re quinz. mai.	118.70	88.30	25.35	
1re quinz. juin.	119.90	89.05	26.00	

(Communiqué par la Caisse internationale de Liquidation d'Anvers)

BOITES -- CARTONS -- ETUIS
CARTONNAGES E. MULLIEZ-RICHEBÉ
(Tél. 466) 12930 4, rue du Château, LILLE

LAINES. — Le Havre, 15 mars. — Clôture. — Tendance calme. — Mars, 16.80; avril, 16.80; mai, 16.80; juin, 16.80; les autres mois, inconnu.

SUCRES. — Paris, 15 mars. — Clôture. — Marché ferme. — Courant, 253.00, payé; avril, 254.50 à 255.00, payé; mai, 257.00, payé; 3 d'avril, 256.50 à 257.00; 3 de mai, 259.00, payé; 3 de juin, 260.00, payé; 3 d'octobre, 241.50, payé; 3 de novembre, 241.50 à 242.00. Cote officielle, 251.00 à 253.00.

CAFÉS. — Le Havre, 15 mars. — Clôture. — Marché ferme. Ventes, 2.000 sacs. — Mars, 682.25; avril, 678.75; mai, 659.50; juin, 646.50; juillet, 642.00; août, 636.00; septembre, 625.00; octobre, 617.00; novembre, 609.50; décembre, 597.00; janvier, 589.50; février, 595.00.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS, 15 mars. — Clôture. — Blés. — Tendance ferme. Disp., cote officielle, 147.25 à 146.50; base de liquidation, 148.00; courant, 148.00, plus-value 2.00, acheteur; prochain, 148.00, plus report 3.00, acheteur; 4 de mars, 148.00, plus report 3.75, acheteur; mai-juin, 148.00, plus report 5.75, payé; 4 de mai, 148.00, plus report 2.50, payé.

Farines. — Sans affaires. — Base de liquidation, 188.00; courant, 188.00, nominal; Prochain, 188.00, nominal; 4 de mars, 188.00, nom.; mai-juin, 188.00, nominal; 4 de mai, 188.00, nominal.

Avoines noires. — Tendance soutenue. — Courant, 108.75, payé; prochain, 110.00 à 110.50; 4 de mars, 110.25, acheteur; mai-juin, 112.00 à 112.25; 4 de mai, 109.25, acheteur.

Avoines diverses. — Sans affaires. — Courant, 102.00; prochain, 102.00; 4 de mars, 102.00; mai-juin, 104.00; 4 de mai, 102.00. Tous nominaux.

Seigles. — Sans affaires. — Courant, 99.00; prochain, 100.00; 4 de mars, 100.00; mai-juin, 101.00; 4 de mai, 101.00. Tous nominaux.

Huile de lin. — Sans affaires. — Disp., inscrit; courant, 450.00; prochain, 450.00; mai-juin, 450.00; 4 de mai, 450.00. Tous nominaux.

Colza. — Sans affaires. — Disponible, inscrit; courant, 640.00; prochain, 640.00; mai-juin, 600.00; 4 de mai, 600.00. Tous nominaux.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE du 15 mars 1926. — Amenés : 2.146 bœufs, 1.100 vaches, 400 taureaux, 1.798 veaux, 13.933 moutons, 3.172 porcs. — Vendus : 2.170 bœufs, 1.085 vaches, 392 taureaux, 1.745 veaux, 13.750 moutons, 3.172 porcs. — Prix du kilo net : Bœufs : 1re qual., 9.30; 2e, 8.40; 3e, 7.00; — vaches : 1re qual., 9.30; 2e, 8.20; 3e, 6.60; — Taureaux : 1re qual., 7.70; 2e, 7.30; 3e, 7.00; — Veaux : 1re qual., 11.80; 2e, 12.80; 3e, 10.40; — Moutons : 1re qual., 14.00; 2e, 11.60; 3e, 10.00; — Porcs : 1re qual., 11.56; 2e, 10.24; 3e, 8.10. — Prix du kilo : Bœufs : 1re qual., 5.88; 2e, 4.62; 3e, 3.90; — Vaches : 1re qual., 5.88; 2e, 4.51; 3e, 3.68; — Taureaux : 1re qual., 4.34; 2e, 4.01; 3e, 3.35; — Veaux : 1re qual., 8.28; 2e, 7.68; 3e, 5.71; — Moutons : 1re qual., 7.00; 2e, 5.50; 3e, 5.00; — Porcs : 1re qual., 8.10; 2e, 7.10; 3e, 6.10. — Gros bétail, vente difficile; veaux, vente difficile; moutons, vente calme; porcs, vente active.

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 15 mars 1926. — Jacqueline D'Halluin, rue Jules-Guesde, 4. — Jules Knoff, Grande-Rue, 272. — Gilberte Ollivon, rue de l'Ommelet, impasse Balsac, 9. — René Saudax, rue du Parc, 54, cour Vaissier, 8. — Rolande Meuret, rue de la Paix, cour Saint-Antoine, 9. — Michel Levengie, rue Duguesclin, 20.

MAMANS ! Voyez Lucienne Lechantre et ses nouveautés pour enfants, 72, rue du Moulin, Rx. 20-1

Publications de mariages du 15 mars 1924. — Albert Voeten, manœuvre, rue de Fourcoing, 84, et Marie Rasson, bobineuse, rue Archimède, 46, cour Demésie, 6. — Alfred Pres, domestique, rue du Chemin-Vert, maisons Gibraltar, 32, à Leers (Nord), et Yvonne Thiry, peigneuse, rue de l'Ermitage, cour Billau, 21. — Henri Dhond